



# Moniteur et éducateur spécialisé

## Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1. Le moniteur-éducateur
- ▶ 2. L'éducateur spécialisé
- ▶ 3. L'éducateur technique spécialisé

## 1. Le moniteur-éducateur

Le moniteur-éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance.

Il doit assurer l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes. Il participe à leur éducation, en liaison avec les autres professionnels. Le Diplôme d'Etat de Moniteur Éducateur - DEME - (diplôme de niveau IV) est indispensable pour pouvoir exercer cette profession.

### 1.1. Conditions d'accès à la sélection

Peuvent accéder à la sélection, les candidats âgés de 18 ans au moins au 1er octobre de la date d'entrée en formation.

Aucun niveau scolaire n'est exigé, cependant il est nécessaire de posséder de sérieuses capacités d'expression et d'analyse (d'un niveau de 1ère en général).

### 1.2. Examen d'entrée à l'école de moniteur-éducateur

Les candidats doivent impérativement satisfaire à un examen de sélection comportant des épreuves écrites et orales. Cet examen s'apparente à un concours.

Les candidats ayant réussi la 1ère partie des épreuves (écrites) seront convoqués pour un entretien (oral) avec des professionnels de l'éducation spécialisée.

A noter : Les candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau IV, d'un baccalauréat ou équivalent sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Les examens d'entrée sont payants, chaque école fixe les tarifs des épreuves (écrites et orales).

**Centre Régional Information  
Jeunesse de Bourgogne**  
Maison des Associations  
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1  
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29  
(administratif)  
03 80 44 18 35  
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com  
www.ijbourgogne.com

www.facebook.com/crijbourgogne  
www.twitter.com/crij\_bourgogne



### 1.3. Aides financières

Des bourses d'études peuvent être obtenues, s'adresser au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

La demande de bourse doit être effectuée entre le 20 août et le 30 septembre de chaque année.

Les demandes devront être faites directement en ligne sur le site extranet du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté : <https://extranet.cr-bourgogne.fr/bss/>

Pour toutes demandes d'information : [bourses.sanitaires\\_sociales@cr-bourgogne.fr](mailto:bourses.sanitaires_sociales@cr-bourgogne.fr)

### 1.4. Organisation et durée de la Formation

Cette formation peut se faire sous divers statuts :

- en formation initiale,
- en contrat d'apprentissage,
- en formation professionnelle continue,
- par le biais de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

**La formation se fait en alternance sur 2 ans et comprend :**

- 950 heures d'enseignements théoriques
- 980 heures de stage (28 semaines)

**La formation théorique comporte 4 domaines de formation :**

- DF1 : accompagnement social et spécialisé (400 h),
- DF2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h),
- DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle (125 h),
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h).

La formation pratique comprend 7 mois de stage au moins à temps complet.

### 1.5. Lieux de formation au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) en Bourgogne

#### Côte-d'Or

**CFA sanitaire, social et médico-social de Bourgogne**

5/7 allée André Bourland

21000 Dijon

Tél. : 03 80 69 24 07 ou 07 85 46 08 94

e-mail : [contact@cfasanitaireetsocial.fr](mailto:contact@cfasanitaireetsocial.fr)

Site Internet : [www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org](http://www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org)

*CFA "hors murs" dédié aux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social. Les formations se déroulent dans les établissements partenaires du CFA.*

• Diplôme d'Etat moniteur-éducateur

*Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage*

*Lieux des cours : IRTESS à Dijon (21) ou INFA Bourgogne à Nevers (58).*

#### Institut régional supérieur du travail éducatif et social - Irtess

2 rue du Professeur Marion

21000 Dijon

Tél. : 03 80 72 64 50

e-mail : [direction.generale@irtess.fr](mailto:direction.generale@irtess.fr)

Site Internet : [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

• Diplôme d'Etat moniteur-éducateur

*Modalité(s) de formation : formation initiale/formation professionnelle continue/VAE*

*Durée de formation : formation en alternance sur 2 ans.*

*Coût de la formation : frais de sélection (92 € pour l'épreuve d'admissibilité, 115 € pour l'épreuve d'admission)*

*- frais d'inscription et de scolarité (534 € par an en formation initiale).*

*Modalités de recrutement : Inscription par Internet*

*www.irtess.fr de mi-octobre à mi-décembre, les épreuves de sélection ayant lieu mi-janvier.*

#### Nièvre

#### Institut national de formation et d'application - INFA Bourgogne

21 bis rue Jean Desveaux

58000 Nevers

Tél. : 03 86 93 05 05

e-mail : [bourgogne@infa-formation.com](mailto:bourgogne@infa-formation.com)

Site Internet : [www.infa-formation.com](http://www.infa-formation.com)

• Diplôme d'Etat moniteur-éducateur

*Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation/formation initiale*

*Durée de formation : formation en alternance sur 2 ans (950h de cours théoriques et 980h de stages).*

*Coût de la formation : frais de sélection (66 € pour l'écrit, 70 € pour l'oral) - frais d'inscription (300 € par an). Pour un cycle complet : 11 400 €.*

*Modalités de recrutement : les candidats doivent satisfaire aux épreuves de sélection : une épreuve écrite (en avril) et une épreuve orale (en mai).*

## 2. L'éducateur spécialisé

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des déficiences psychiques, physiques, des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion.

Pour exercer cette profession, il est indispensable d'être titulaire du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé - DEES - (diplôme de niveau III).



## 2.1. Conditions d'accès à la sélection

Peuvent accéder à la sélection les candidats âgés de 18 ans au moins au 1er octobre de l'année d'entrée en formation et être titulaire d'un des titres suivants :

- du Baccalauréat,
- du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires),
- d'un diplôme, certificat ou titre homologué au moins de niveau IV,
- du diplôme d'État d'Aide Médico Psychologique avec 5 ans d'expérience professionnelle dans l'emploi correspondant
- du diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale avec 5 ans d'expérience professionnelle dans l'emploi correspondant

Soit, si l'on ne possède aucun de ces diplômes, avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé chaque année par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). Se renseigner auprès de la DRDJSCS dès le mois de septembre, l'examen ayant lieu fin-novembre début-décembre.

### **Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté - DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté**

10 boulevard Carnot - CS 13430

21034 Dijon cedex

Tél. : 03 80 68 39 00

e-mail : drjcs21@drjcs.gouv.fr

Site Internet : [www.bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.drdjcs.gouv.fr/)

*Pôle des politiques de formations, de certifications et de l'emploi (03 80 68 39 32).*

## 2.2. Examen d'entrée à l'école d'Éducateur Spécialisé

Un examen (ou concours) d'admission est organisé chaque année par l'école. Cet examen comporte des épreuves écrites et orales dans le but d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation d'éducateur spécialisé.

Les épreuves d'admission (écrites et orales) sont payantes, elles comportent :

Une épreuve écrite en deux parties (de 3 heures, commune aux 3 filières : assistant de service social - éducateur spécialisé - éducateur de jeunes enfants)

- rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier portant sur des problèmes sociaux contemporains

- épreuve de réflexion et d'argumentation.

Des épreuves orales

- deux épreuves orales (entretiens auprès d'un professionnel assistant social et d'un psychologue). Chaque entretien dure environ 40 minutes.

## 2.3. Aides financières

Des bourses d'études peuvent être obtenues, s'adresser au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

La demande de bourse doit être effectuée entre le 20 août et le 30 septembre de chaque année.

Les demandes devront être faites directement en ligne sur le site extranet du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté : <https://extranet.cr-bourgogne.fr/bss/>

Pour toutes demandes d'information : [bourses.sanitaires\\_sociales@cr-bourgogne.fr](mailto:bourses.sanitaires_sociales@cr-bourgogne.fr)

## 2.4. Organisation et durée de la Formation

Cette formation peut se faire sous divers statuts :

- en formation initiale,
- en contrat d'apprentissage,
- en formation professionnelle continue,
- par le biais de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

La durée de la formation est de 3 ans. Elle comporte 15 mois de formation théorique et 15 mois de stage fractionnés au cours des 3 années. Cette pédagogie en alternance est indispensable pour mener à bien cette formation à visée professionnelle.

**La formation théorique comporte 1 450 heures de formation sur 3 ans réparties en 4 domaines de formation :**

- DF1 : accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h),
- DF2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (500 h),
- DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle (250 h),
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (250 h).

**La formation pratique comporte :**

15 mois de stage à temps complet dans les établissements et services sociaux.

- 2 stages de découverte de secteurs professionnels (3 mois en 1ère année et 4 mois en 2ème année)
- 1 stage à responsabilité éducative (8 mois en 3ème année)



## 2.5. Lieux de formation au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) en Bourgogne

### Côte-d'Or

#### CFA sanitaire, social et médico-social de Bourgogne

5/7 allée André Bourland  
21000 Dijon

Tél. : 03 80 69 24 07 ou 07 85 46 08 94

e-mail : [contact@cfasanitaireetsocial.fr](mailto:contact@cfasanitaireetsocial.fr)

Site Internet : [www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org](http://www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org)

*CFA "hors murs" dédié aux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social. Les formations se déroulent dans les établissements partenaires du CFA.*

- Diplôme d'Etat éducateur spécialisé

*Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage*

*Lieu des cours : IRTESS à Dijon (21).*

#### Institut régional supérieur du travail éducatif et social - Irtess

2 rue du Professeur Marion  
21000 Dijon

Tél. : 03 80 72 64 50

e-mail : [direction.generale@irtess.fr](mailto:direction.generale@irtess.fr)

Site Internet : [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

- Diplôme d'Etat éducateur spécialisé

*Modalité(s) de formation : formation en alternance/formation initiale/formation professionnelle continue/VAE*

*Durée de formation : formation en alternance sur 3 ans.*

*Coût de la formation : frais de sélection (112 € pour l'écrit, 115 € pour l'oral) - frais d'inscription et de scolarité (534 € par an en formation initiale).*

*Modalités de recrutement : Inscription par Internet :*

*[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr) de début-novembre à début-décembre, les épreuves de sélection ayant lieu fin janvier.*

## 3. L'éducateur technique spécialisé

L'éducateur technique spécialisé est un travailleur social possédant des compétences techniques, attestées par un ou plusieurs diplômes et des années de pratique professionnelle (dans des domaines tels que la mécanique, la menuiserie, la peinture, la comptabilité, le secrétariat...). Il participe à l'épanouissement et à l'insertion sociale de jeunes ou d'adultes handicapés ou inadaptés.

On ne peut devenir éducateur technique spécialisé que si l'on possède le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé - DEETS - (diplôme de niveau III).

## 3.1. Conditions d'accès à la formation

### Cette formation est accessible :

- Aux salariés en cours d'emploi, ce qui implique que les candidats à cette formation doivent déjà occuper un poste d'encadrement technique.
- Aux non salariés, en voie directe, titulaires d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique au moins de niveau IV.

### Les candidats doivent en outre remplir les conditions suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique au moins de niveau IV,
- soit être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique au moins de niveau V avec 3 ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

## 3.2. Épreuves d'admission en formation

Le candidat qui remplit les conditions d'accès doit ensuite réussir les épreuves d'admission (un écrit et un oral) destinées à apprécier ses aptitudes à la réflexion écrite et orale et son aptitude à la fonction éducative.

Ces épreuves sont organisées par l'école.

## 3.3. Organisation et durée de la formation

Cette formation peut se faire sous divers statuts :

- en formation initiale,
- en formation professionnelle continue,
- par le biais de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Elle dure 3 ans (1 200 heures) et est centrée sur la fonction éducative.

### La formation théorique comprend quatre domaines de formation :

DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (350h)

DF2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (310h)

DF3 : Communication professionnelle (200h)

DF4 : Implication dans des dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles (200h)

**Formation pratique :**

- En voie directe (non salariés)  
Un stage pratique de 56 semaines
- En cours d'emploi (voie promotionnelle)  
Deux stages de 8 semaines chacun en dehors de la structure employeur.

Cette formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS).

### 3.4. Lieu de formation au Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) en Bourgogne

Seul l'institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS) peut en dispenser la formation en Bourgogne :

**Côte-d'Or****CFA sanitaire, social et médico-social de Bourgogne**

5/7 allée André Bourland

21000 Dijon

Tél. : 03 80 69 24 07 ou 07 85 46 08 94

e-mail : [contact@cfasanitaireetsocial.fr](mailto:contact@cfasanitaireetsocial.fr)

Site Internet : [www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org](http://www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org)

*CFA "hors murs" dédié aux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social. Les formations se déroulent dans les établissements partenaires du CFA.*

- Diplôme d'Etat éducateur technique spécialisé  
Niveau de formation : niveau III  
Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage  
Lieu des cours : IRTESS à Dijon (21).

**Institut régional supérieur du travail éducatif et social - Irtess**

2 rue du Professeur Marion

21000 Dijon

Tél. : 03 80 72 64 50

e-mail : [direction.generale@irtess.fr](mailto:direction.generale@irtess.fr)

Site Internet : [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

- Diplôme d'Etat éducateur technique spécialisé  
Niveau de formation : niveau III

*Modalité(s) de formation : formation initiale/formation professionnelle continue*

*Durée de formation : formation en 3 ans.*

*Coût de la formation : frais de sélection (112 € pour l'écrit, 115 € pour l'oral) - frais de scolarité (534 € par an en formation initiale).*

*Modalités de recrutement : réussir les épreuves*

*d'admission : une épreuve écrite (fin-août) et une épreuve orale (début-septembre).*

## Bon à savoir

L'hebdomadaire « *ASH – Actualités Sociales Hebdomadaires* » propose de nombreuses offres d'emploi dans les secteurs du social, du paramédical, de l'animation socioculturelle. Offres à consulter au CRIJ Bourgogne ou sur le site Internet des ASH : [www.ash.tm.fr](http://www.ash.tm.fr)

## Pour en savoir plus

**Fiches nationales Actuel CIDJ :**

- n° 2.76 : « *Les métiers du social* ».
- n° 2.77 : « *Moniteur et éducateur spécialisé* ».

**Fiches métier de la MIP de Louhans :**

- « *Educateur spécialisé* » - janvier 2008.
- « *Moniteur d'atelier - Educateur technique spécialisé* » - mars 2010.
- « *Moniteur éducateur* » - avril 2013.

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : [www.mip-louhans.asso.fr](http://www.mip-louhans.asso.fr)

**Documentation ONISEP :**

- « *Les métiers du social* » : Coll. PARCOURS ONISEP - mai 2015.

**Guide Studyrama :**

- « *Les métiers du social* » : Coll. Guides J Métiers - juin 2016.

**Site Internet :**

- [www.social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/](http://www.social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/)  
Le portail des métiers du social.